

AVENANT 33



LA MASCARADE CONTINUE



Les organisations syndicales signataires de l'avenant 33 mettent 400 établissements en demeure d'appliquer celui-ci dès le 1^{er} janvier 2024 avec ou sans le financement de l'Etat. Ils sont en colère ! Pourtant ils ont signé cet avenant avec une clause qui prévoyait une application sous réserve de son financement par les pouvoirs publics.

Pour rappel, le calculateur de la CGT démontre qu'il n'y a pas d'augmentation pour une grande majorité de salarié-es; les accords d'entreprises étant actuellement pour beaucoup d'entre eux déjà supérieurs à l'avenant 33.

La CGT s'est toujours insurgée contre les principes même de cet avenant :

- » C'est le « *salaire au mérite* » et individualisé en fonction des Eléments Complémentaires de Rémunération (ancienneté, expérience, responsabilités...)
- » C'est un accord qui ne résout pas la problématique des bas salaires qui sont proches du SMIC,
- » C'est la disparition future de l'acquis du SEGUR qui sera inclus dans la rémunération minimale annuelle au fur et à mesure de l'augmentation du SMIC (il n'apparaîtra plus dans les fiches de paie),
- » C'est un accord conditionné au financement intégral de l'Etat, donc par de l'Argent Public,
- » C'est un accord qui n'impose aucun reversement de l'Argent Public si les accords d'entreprise sont plus favorables que la convention collective.

La CGT réaffirme que l'Argent Public obtenu pour financer les salaires doit être reverser dans son intégralité aux salarié-es. La CGT réaffirme que les dividendes issus de notre travail et versés aux actionnaires devraient être réinvestis dans la reconnaissance du travail ou le renfort des effectifs.

Nous continuerons à alerter les Pouvoirs Publics afin que les contrôles ne s'arrêtent pas aux portes des établissements. **La CGT a d'ores et déjà demandé un rendez-vous avec le premier ministre nouvellement nommé.**

La CGT exige une réelle et loyale négociation avec les syndicats patronaux pour une avancée significative des grilles de rémunération pour permettre à tous les salarié-es de vivre dignement de son travail surtout dans la période d'austérité subie par chacun.



**LA CGT APPELLE LES SALARIÉ-ES À S'ORGANISER
POUR REVENDIQUER LE JUSTE RETOUR DE NOTRE TRAVAIL.**